Fre. 3 27309
Cza Fre 23698

NÉCESSITÉ

D'ÉTABLIR

UNE CENSURE PUBLIQUE,

PAR J. P. PICQUÉ,

Député du Département des Hautes-Pyrénées, à la Convention Nationale.

CITOYENS,

Vous êtes excédés de lectures & de projets. Si celui que je vous préſente n'eſt pas placé parmi ceux dont vous ordonnerez une prompte exécution, vous ne le renverrez pas du moins à des temps éloignés. Je ne viens pas vous demander de porter le pouvoir révolutionnaire aux extrémités du monde: ce ſoin eſt ré-

THE NEWBERRY LIBRARY

ſervé aux progrès de la raiſon & de la philoſophie ; mais je viens vous ſolliciter, quelque foible influence que puiſſe avoir ma voix, de fixer enfin parmi nous la morale publique.

On doit ſentir aujourd'hui quelque embarras de n'avoir à offrir, au milieu de nos brillantes proſpérités, que des penſées de modération ; depuis ſur-tout que des hommes, profondément pervers, ont décrié & déshonoré, s'il étoit poſſible, cette ſublime vertu, ſi propre à réveiller dans notre ame les idées de juſtice : cependant on s'efforceroit envain de détruire, dans le cœur des vrais amis de la liberté, les paſſions & les mouvemens de la nature c'eſt à eux que je m'adreſſe. Eux ſeuls auront la patience de me lire, & le courage de méditer un écrit foible ſans doute, qui peut n'offrir que des redites, mais auquel j'attache le ſuccès de notre régénération. Quand je ne l'aurois pas publié pour le repos des autres, j'aurois eu beſoin d'écrire pour le mien ; & dans le ſalut ou la ruine de la république, ces ſentimens de paix & de bonheur public, dont je dépoſe ici le témoignage, ne pourront qu'augmenter ma joie, ou ſoulager ma douleur.

Citoyens, amis d'une conſtitution vraiment républicaine, il n'eſt plus temps de fuir les hommes injuſtes & turbulens, ou de garder un ſilence modeſte au milieu de leurs diſputes emportées. Il n'eſt plus temps enfin de vous contenter de réfléchir & d'obſerver : la prudence eſt d'avoir du courage. Le projet de notre conſtitution va être diſcuté & préſenté à l'acceptation du ſouverain : c'eſt le moment de vous montrer, d'arrachet le maſque à toutes les tyrannies : & plût au ciel, que dans ce moment critique, tout homme ſage oſât ſe donner à lui-même les fonctions qui lui conviennent, &, s'il le pouvoit, la hauteur d'une obéliſque dans les places publi-

ques. Nos armées victorieuſes ont, il eſt vrai, par des prodiges de valeur, ébranlé du midi au nord, tous les trônes de l'Europe, établi ſur leurs débris, la volonté ſouveraine d'une nation guerrière. Vous la trouverez telle à toutes les époques de ſon hiſtoire, depuis qu'elle quitte les bords du Mein, & les marais de la Franconie pour ſubjuguer les Gaules, juſqu'à nos jours, s'élevant du ſein de l'eſclavage, dans ſes défaites, comme dans ſes victoires, au plus haut degré des vertus militaires.

C'eſt aſſurément faire beaucoup pour notre gloire : de nouveaux ſuccès nous attendent, nos armées ſeront invincibles ; encore un moment de courage & de patience, & la république eſt ſauvée ; encore un degré d'anarchie, & ſa liberté aura paſſé comme un violent orage ; & nous n'aurions combattu que pour régler les conditions de la ſervitude ! Tous les coups auront porté juſqu'ici ſur le tyran, aucun ſur la tyrannie !

Citoyens, nous reculerons en vain les bornes du territoire français, nous n'aurons rien fait pour une nation agricole, livrée aux arts, au commerce, à l'induſtrie, ſi la force turbulente & égarée ne cède à la puiſſance de la loi ; ſi toujours légers, nous regardons au dehors les victoires comme un honneur, & nous continuons à chercher d'autres délices que celles de la paix & de la liberté dans le ſein de nos familles. J'ai entendu ces politiques ſi profonds ſur les effets de la révolution, qu'ils n'en connoiſſent pas eux-mêmes le terme ; nous dire que ces idées triviales, comme ils les appellent, d'ordre public, de calme, de paix intérieure, ne pouvoient s'aſſocier avec le pouvoir révolutionnaire ? Etrange raiſonnement ! Quoi, le courage du ſoldat français, dans le dénuement où il ſe trouve, ſeroit rallenti par un meilleur ordre de choſes ! En quittant ce qu'il a de plus cher, pour voler à la défenſe de la liberté, il ſeroit fâché de la ſavoir ſo-

lidement établie dans ſon pays, de ſavoir le gage des récompenſes qui lui ſont promiſes, fondé ſur l'écnnomie, l'union & la bonne foi! Ce ſont cependant ces mêmes diſcoureurs effrénés, qui ſe gardent bien de nous dire que le haſard eſt le ſeul régulateur de leur politique, qui viennent inſulter le ſage légiſlateur.

Citoyens, la ſcience de la paix & de la liberté n'eſt pas auſſi ſimple qu'on affecte de vouloir le perſuader. Le premier état des hommes eſt un état de paix, d'égalité & de ſociété. La force de la loi ayant elle-même une meſure, ne trouvera d'application facile, que par le concours des rapports & des convenances; dans les règles ſévères & inviolables, placées au-deſſus des intrigues & des atteintes de la tyrannie. Et certes, les méditations de la raiſon éclairée ſont pour quelque choſe dans l'enſemble de ces combinaiſons, à moins qu'on n'exige que nous recevions nos lois, comme les Juifs recevoient les lois de la Divinité, du haut d'une Montagne, & parmi les éclairs & le tonnerre.

Tout le monde convient que nos plus ſages inſtitutions ſeront bientôt anéanties, ſi les vertus républicaines, rendues habituelles par l'exemple, encouragées par les lois & les récompenſes, n'oppoſent un frein au vice, à la médiocrité qui obſcurcit de jour en jour l'horiſon de nos connoiſſances morales & politiques: c'eſt donc aux vrais amis de la république, à conſpirer pour ſon ſalut, d'employer ſur-tout un des reſſorts le plus puiſſant & le plus actif des états démocratiques; je veux parler de la cenſure, perdue ou avilie dans les gouvernemens modernes, mais qui, perfectionnée ou rétablie telle qu'on la vue dans les anciennes républiques, peut ſuppléer à l'inſuffiſance, à l'imperfection des lois, & à l'éducation qui nous manque. Pour établir cette ſurveillance générale, qu'il ſe forme enfin des aſſemblées d'hommes ſages, comme

il y en a de turbulens. Quoi! les insensés & les méchans savent s'unir, & les bons ne sauroient que s'isoler! Cependant, à quelle autre cause, qu'au silence & à l'inaction des citoyens éclairés & vertueux doit-on attribuer l'étonnante mobilité & l'égarement de notre esprit public, dans la vigueur présumée de notre régénération? A quelle autre cause qu'à cette versatilité dans l'opinion, & faute de connoître les hommes, devons-nous cette guerre sanglante, devenue en quelque sorte nécessaire à l'affermissement de notre liberté?

Si les premières pages de notre révolution furent flétries par des lâches hypocrites, l'essai ou le rebut du nouveau gouvernement; si Lafayette rassembla, sous l'autorité d'un jour, toutes les calamités d'un long règne, n'en accusez que l'humiliante idolâtrie pour l'auteur des massacres de Nancy, du Champ de Mars, de la Chapelle. Toujours dupés de notre caractère facile & confiant, cette idolâtrie dureroit encore, si la journée mémorable du 10 août n'avoit enfin ouvert les yeux du peuple. Ainsi, au milieu des plus étranges fluctuations de la raison publique, Mirabeau, le plus éloquent défenseur de la liberté & de l'égalité, imprimant à ses vices, je ne sais quelle grandeur, captivoit, en l'égarant, l'admiration de la France entière, qui lui décernoit les honneurs de l'apothéose, qu'il devoit perdre bientôt après. Il y a loin sans doute de cette basse flatterie de l'Assemblée nationale de 1791, à ce qui se passa à Sparte. Un homme de mauvaises mœurs, ayant dans le sénat ouvert un bon avis, les Ephores, sans en tenir compte, firent proposer le même avis par un citoyen vertueux.

Citoyens, ce ne sera pas dans une république où les vertus naissent & se développent avec le germe de la liberté, qu'on verra honorer des talens imposteurs. Dans l'art sublime de donner des lois aux hommes,

jamais, non jamais, le talent, le génie ne suppléeront la vertu.

Conduits ainsi à cet état si dangereux pour la liberté publique, dont nous sortons à peine, attendez-vous à trouver encore aujourd'hui ses ennemis, aristocrates, ou fanatiques de la révolution, (car, pour moi, le fanatisme de la liberté est aussi dangereux que toute autre espèce de fanatisme) calculant le moment où l'anxiété, la lassitude ou le dégoût peuvent arriver par la destruction des vertus publique. D'un autre côté, attendez-vou à trouver des idées exagérées parmi des patriotes vertueux, mais égarés; par-tout, elles tendent à la violence. Vous serez environnés d'hommes, qui appelleront justice, égalité, ce que vous entendrez nommer par les autres oppression & fédéralismes. Droits, devoirs, raisons, équité, toutes les notions de morale qui doivent être fixées comme des termes, sont maintenant ébranlées dans leurs fondemens, par les secousses d'une grande révolution. Chacun s'empresse de les saisir comme des matériaux pour l'édifice qui lui convient dans la subversion générale; & tous disputant sur des ruines, sont prêts de s'en faire des armes, pour achever de s'écraser par leurs ruines mêmes. Est-il étonnant que des ames timides, douces & sensibles, préfèrent l'ordre apparent du despotisme, aux désordres qu'entraîne la liberté naissante? N'est-ce pas déja un trop grand avantage pour nos ennemis, de jouir de la vive impression qu'ont excitée dans toute l'Europe, les outrages, les meurtres, les crimes de toutes les guerres qui ont répandu aussi la terreur & la pitié? Mais appellerez-vous la nation française, un tas de prédicans de tous les cultes, & de nobles dissimulés, insolens, habiles calculateurs des chances de la révolution, que tout sollicite à être déforganisateurs, qui restés parmi nous avec tous les vices de leur premier

état, ne vivent que d'insurrections, ne peuvent se tirer de la misère qu'en y plongeant les autres; sont plus chatouilleux, crient plus haut que les vrais patriotes, & cherchent toutes les occasions de les humilier? aurez-vous l'injustice de confondre ces vils scélérats avec le bon & véritable peuple, essentiellement ami de l'ordre: car enfin, le peuple a besoin de l'ordre pour s'assurer le nécessaire, & les riches ne l'implorent guère qu'afin de protéger leurs plaisirs? Si d'ailleurs on vouloit conclure de ces orages de la révolution, avec celui qui, le premier, nous a, rappelés à un nouveau contrat social; que la servitude nous a rendu incapables de la vraie liberté; pour avoir trop obéi, que nous ne sommes plus dignes de nous gouverner nous-mêmes: en avouant toute la force de cette objection, on ne conviendra pas qu'il soit plus facile d'avilir que d'élever l'ame d'un peuple civilisé. Ce seroit faire injure à l'espèce humaine, & en particulier à la république française. Tant d'épreuves ne seront pas vaines, elle ne laisse a pas échapper le fruit de tant de sollicitudes. Déja elle recèle dans son sein, une ligue imposante & nombreuse d'hommes de bien. J'en atteste l'heureux désintéressement des patriotes, leur réveil, & leur fermeté tranquille au milieu du danger qui vient de les menacer. Et pourquoi désespérer si légèrement du caractère de la nation? Ne faut-il pas distinguer un accident extraordinaire, passager, d'un état durable? Vous vous étonnez de quelques actes d'insubordination & de licence! mais que ne vous étonnez-vous bien davantage, en voyant la France sans constitution, sans force qui la contienne ou la dirige, travaillée au-dedans par des intrigans & des factions mal éteintes, se gouverner durant quatre années, par la seule force du sentiment & l'habitude de l'ordre! Suivez enfin les traces de cette révolution, vous verrez que le peuple, entraîné dans ces excès qu'il faudra

effacer de notre hiſtoire, n'a montré du moins ni l'aviliſſement de la lâcheté, ni la corruption de l'avarice. On ne l'a point vu, dans ſes atrocités, marchander avec de l'argent la vie de ſes ennemis ni la ſienne. Cherchez dans les hiſtoires humaines quelque autre exemple d'un auſſi grand empire, où tous les citoyens armés contre toute l'Europe, & livrés pour toute règle à leurs paſſions, ayent, par un merveilleux accord, ſi long-temps conſpiré à ſe conſerver plutôt qu'à ſe détruire : jugez enſuite ſi la ſeule habitude du travail a pu contenir la partie la plus indigente du peuple ; ce qui arrivera, lorſque les lois & la morale publique ſoutiendront ces hommes de toute leur énergie.

Ce ſeroit cependant vous abuſer étrangement que d'eſpérer de pouvoir élever promptement toutes les ames au niveau d'une conſtitution républicaine, & que ſon autorité forme dès long-temps un contre-poids ſuffiſant contre la corruption générale. Ne vous flattez pas de laiſſer la patrie affranchie de tout péril, à l'abri des nouvelles lois ; toute leur maſſe s'écroulera bientôt, ſi vous n'avez recours à la ſurveillance que je vous propoſe, & ſi vous ne l'organiſez de manière qu'elle ſoit prompte, facile, à la portée de tous les citoyens, ſentinelles infatigables les uns des autres.

Citoyens, parmi tous les objets qu'un preſſant intérêt recommande, vous pouvez placer les élections prochaines. Déſeſpérés de ne pouvoir nous vaincre les armes à la main, vous verrez des agitateurs changer la carrière de l'adminiſtration en une arène périlleuſe pour le patriotiſme généreux & crédule, étranger à la tactique de l'intrigue : vous croirez-vous ſans danger pour l'avenir, parce que les faveurs des rois ne viendront plus vous corrompre, lorſque les ſpectres de l'ariſtocratie & du feuillantiſme, uſés, vieillis dans

l'eſclavage & dans les frivoles imitations de la nature, ſeront le gardiens de la conſtitution? Voyez-les, malgré la juſte ſévérité de vos lois, changer les livrées de Coblentz pour l'écharpe municipale. Attendez-vous à les voir appelés à toutes les fonctions publiques, ſi vous ne les écartez par la cenſure de leur vie paſſée.

Vous eſſayez, il eſt vrai, depuis long-temps, d'établir une éducation nationale. Mais pour faire paſſer ce premier des biens à ſes enfans, le domaine & la plus chère eſpérance de la patrie, n'avez-vous pas à combattre les habitudes ſerviles & l'ignorance? Il ne ſuffit pas d'appeler une inſtruction ſévère & commune; l'erreur défend ſon terrein pied-à-pied. Ce n'eſt qu'à force de combats que vous lui arracherez la moindre de ſes conquêtes. « La liberté, dit Rouſſeau, eſt un aliment de bon ſuc, mais de forte digeſtion; il faut des eſtomacs bien ſains pour le ſupporter. Je ris de ces peuples avilis, qui ſe laiſſent mener par des ligueurs, oſent parler de liberté ſans en avoir l'idée; & le cœur, plein de tous les vices des eſclaves, s'imaginent que pour être libres, il ſuffit d'être mutins. ... »

Si vous croyez la cenſure utile, ſerez-vous raſſurés par ce ſénat de vieillards qui doit l'exercer ſur des enfans appelés aux écoles primaires? pourquoi vous arrêter à cette demi-meſure, & ne pas la conſidérer ſous des rapports plus étendus? On vous propoſe le ſage établiſſement des cenſeurs judiciaires: pourquoi n'y auroit-il pas des cenſeurs dans toutes les parties de l'adminiſtration? Dès-lors la cenſure deviendra pour tous les Français le complément de l'éducation morale. On ſait que les cenſeurs & les tribuns furent les plus redoutables ennemis de l'ariſtocratie des Romains. Le tribunat défendit la liberté, mais ſervit la ſédition. La cenſure ſeule lutta contre les vices & les mauvaiſes lois. Sans doute, dans la

jeuneſſe d'un état, la plus grande peine d'une mauvaiſe action, c'eſt d'en être convaincu. Après les malheurs d'une grande civiliſation, il s'agit moins de conſtater le mal que d'en faire déteſter les cauſes. Il n'eſt d'ailleurs ni prúdent, ni utile de mettre les ames à nud, d'accoûtumer l'homme à rougir de ſes fautes. Les citoyens ne ſeroient jamais plus près de ſe haïr, que lorſque le maſque ſous lequel ils communiquent, ſeroit entièrement levé. Ils n'échangeroient que trop ſouvent des erreurs contre des erreurs, des doutes contre des préjugés. On doit ainſi garder pour ſoi les vérités inutiles ou affligeantes, à plus forte raiſon les doutes & les inquiétudes, & ces alarmes que la défiance accueille, & que le zèle même défend: car il y a une ſorte de fanatiſme à ne rien adopter, comme à tout adopter. Mais dans l'anarchie qui nous menace, pourroit-on balancer d'expoſer au grand jour & aux regards de l'opinion, les factieux, les querelleurs, les fanatiques, les charlatans politiques, habiles à nous diviſer, habiles ſur-tout à ſurprendre la bonne foi du peuple: lâches & vils flatteurs qui ſavent tourner contre ſa liberté, la force dont ils s'établiſſent les dépoſitaires, & qui, pour mieux l'égarer, ne ceſſent de lui répéter ce que les courtiſans de Perſe diſoient au grand roi: Seigneur, ce qui vous plaît eſt juſte. Seroit-il poſſible, autrement que par la toute-puiſſance de l'opinion, de tarir la ſource empoiſonnée de tant d'intrigues & d'agitations; d'échapper aux imperfections de la conſtitution nouvelle, cachées dans la nuit des temps? Vous voulez, citoyens, rappeler les anciennes inſtitutions! Rappelez donc ces lois qui obligeoient tous les citoyens de ſe préſenter devant les magiſtrats chargés d'une ſurveillance ſévère, & de punir les oiſifs, les intrigans & les calomniateurs.

C'eſt dans le même eſprit que Minos, chez les Crétois, & Solon, à Athènes, établirent la cenſure. Je me la repréſente parmi nous, telle que l'éloquence républicaine, libre, fière, généreuſe & patriotique; ne rejetant aucun ſujet utile, & prenant toutes les formes honnêtes, préparant les voies & l'action du gouvernement, en conſervant les vrais principes républicains; ſublime pour de grands intérêts, légere & piquante contre les vices: ſon pouvoir ne ſe borne pas comme celui de la philoſophie, à expoſer les cauſes & les effets du mal; il faut qu'elle entraîne dans les routes que ſes leçons auront tracées. Elle ne ſera pas ſatisfaite comme la juſtice, ſi le coupable eſt puni; il faut de plus que le châtiment change ſon cœur. Elle ne s'arrêtera pas comme les lois, à ſtatuer ſur quelques crimes particuliers; les lois elles-mêmes, & la république toute entière ſeront ſoumiſes à ſon autorité.

Conſidérez les ſervices que rend la cenſure à la république des lettres. C'eſt auſſi un pays ouvert & libre, où chacun vient à ſon gré envahir le titre de citoyen. Cependant pour quelques vrais ſectateurs des ſciences, combien d'impoſteurs ne voyez-vous pas jouer un rôle ridicule aux dépens des véritables gens de lettres? Par quel moyen pourroit-on corriger les premiers? Les lois ne ſauroient s'abbaiſſer juſqu'à ces vices qui ne paroiſſent au premier coup-d'œil que des ridicules de ſociété. Alors la cenſure prenant en main la défenſe des lettres, opère d'utiles révolutions; je dis utiles, s'il eſt vrai que la véritable ſcience eſt la juſte meſure de la liberté, comme le faux ſavoir eſt l'inſtrument de la ſervitude.

Dans tous les temps & ſous tous les gouvernemens le peuple s'eſt réſervé les importantes fonctions de la cenſure; ſon tribunal n'exerce pas d'ailleurs une auto-

rité auſſi illuſoire qu'on pourroit le croire; il ſe fait juſtice d'une partie de la violation des lois ſociales; ſes vengances ſont terribles pour l'homme libre, puiſque la cenſure diſtribue la honte & le mépris: & combien de ſcandales publics ne retient pas la crainte de ces châtimens! Dans les beaux temps de Rome, les citoyens, ſurveillans nés les uns des autres, s'accuſoient publiquement par zèle pour la juſtice. Mais quand Rome fut corrompue, aux citoyens zélés ſuccédèrent des délateurs infames: au lieu qu'autrefois les bons accuſoient les méchans, ils en furent accuſés à leur tour.

En Egypte la cenſure s'exerçoit ſur la mémoire des morts; la comédie eut dans la Grèce un pouvoir plus étendu ſur la réputation des vivans.

L'eſprit de l'homme eſt fait de telle manière, qu'il ſouffre encore plus du ridicule que d'un châtiment rigoureux. De tous les reproches dont, à ſon entrée triomphale & pour humilier ſon orgueil, les ſoldats romains accablèrent le conquérant des Gaules, aucun ne lui fut plus ſenſible que celui d'être chauve; & Céſar qui ne rougiſſoit d'aucune de ſes actions, étoit inconſolable de la perte de ſes cheveux. Je ne ſais parmi nous, quel imbécille démagogue oſeroit de nos jours porter le nom de Dictateur ou de Triumvir, après le mépris dont l'opinion, ce puiſſant levier politique, a couvert quelques Pigmées de la révolution qui n'ont pu cette fois (le piége étoit trop groſſier) en impoſer au peuple, par la ſuffiſance de l'orgueil & le génie de leur vanité.

Athènes, pour engager les citoyens à ſe rendre aux aſſemblées, faiſoit porter aux moins diligens la livrée de la pareſſe. Les Lexiarques, avec une corde tendue & teinte d'écarlate, pouſſoient le peuple vers le lieu déſigné; la teinture laiſſoit une tache ſur l'habit: rien

n'égaloit l'empreſſement des citoyens pour arriver à l'aſſemblée ſans cette marque flétriſſante.

Mais qu'il s'élève un ſecret ennemi de nos lois ; qu'elles ſoient tombées dans l'aviliſſement, énervant les ames par la terreur ou par une popularité inſidieuſe ; qu'un adroit uſurpateur ſe place au-deſſus de toutes les autorités par ſon opulence ; rempliſſant l'eſprit de frivolités, qu'il gagne les cœurs par des largeſſes ; qu'il rende la ſervitude plus douce que la liberté : quelles lois pourront ramener le peuple égaré, ivre de nouveautés ? Raſſurez-vous, Citoyens : une cenſure courageuſe veille ; la trahiſon, la léſion de la majeſté publique, ont contre elles tous les cœurs ; qu'il tremble l'ambitieux, la république entière ſe lève & l'anéantit. L'audace a pu ſouvent en impoſer à la multitude : mais facilement conduit aux idées ſaines, par cette cenſure éclairée, qui fait le plus grand tourment des factieux, le peuple retrouve bientôt ſa fierté & la juſte meſure des mœurs politiques.

La cenſure trouvera des détracteurs ; on l'accuſera d'endurcir les ames, d'alimenter les paſſions haineuſes, de détruire, au lieu de l'augmenter, la douce influence de l'opinion, en altérant l'énergie de la liberté, en ſoumettant un homme à un autre par le beſoin, la crainte, ou même par la reconnoiſſance. Ne nous y trompons pas : c'eſt bien moins une bienveillance fraternelle pour l'humanité, qui les révolte contre la cenſure, que la ſenſibilité de l'amour-propre alarmé par l'intérêt perſonnel. Nous nous faiſons preſque tous une morale-pratique, qui reſſemble en petit à la raiſon d'état, & nous ne manquons pas de l'appliquer à la conduite de nos pareils : de-là le ſophiſme par lequel l'orgueil, dont perſonne ne demande à être guéri, nous perſuade qu'il eſt de l'honnêteté de couvrir les vices, & de la charité de défendre les coupables.

Il eſt ſans doute quelquefois de la ſageſſe du plus vigilant patriote de laiſſer en ſilence s'éteindre d'elles-mêmes les foudres de la tyrannie; ſouvent l'intrigue ſe détruit d'elle-même: mais il n'appartient pas de s'ériger en cenſeur à celui qui ne ſait faire la différence, ni des temps, ni des périls, ni des mœurs.

La cenſure, on en convient, ne peut échapper à quelques dangers; corrompue & criminelle, elle prend ſouvent une fauſſe direction, preſſe de ſon poids, entraîne toutes les autorités, & ſape juſqu'aux fondemens de la liberté. La cenſure ſe trouve placée également entre le danger de ne pas punir ceux qu'elle attaque, ou celui d'expoſer le citoyen paiſible, ami des lois, à d'injurieuſes perſonnalités. Des déclamations vagues & faſtidieuſes n'ont que trop ſouvent donné lieu à l'ignorance & à la malignité, de faire des applications abſurdes, outrageantes. On eſt révolté de ſe voir arrêté par ces ames groſſières & violentes, ouvertes à tous les menſonges, comme à tous les excès: mais ne vous révoltez pas, Citoyens, contre ce que la révolution a de plus cher; la liberté doit guérir les maux qu'elle a fait. C'eſt le malheur de la nation que tout, juſqu'à la liberté, y prend les travers; attendez-vous donc à trouver à chaque pas de ces politiques à courte vue, abſurdes, injuſtes, menteurs, paſſionnés de paroître des hommes libres, comme autrefois ils l'étoient de paſſer pour hommes à bonne fortune: heureuſement ces vices ne ſont pas ceux des chaumières, & c'eſt ſur-tout dans les villes, qu'on ne peut eſpérer la régénération de ſes mœurs que par des exemples prompts & utiles. Il eſt des maux auxquels il faut employer le fer & le feu; je veux que l'homme corrompu ſe reconnoiſſe à vos portraits; les patriotes par calcul ou par crainte croiront retomber dans la barbarie; ils voudroient du moins orner la vérité comme ſi elle avoit beſoin

d'un voile. La cenſure que je propoſe ſera impolie, elle paroîtra auſtère ; mais elle ſera vraie, hardie, utile; vous ne l'approuverez pas, mais vous la redouterez ; plaignez-vous de vous-mêmes, ſi les couleurs vous peignent au naturel : la raiſon n'a fait qu'effleurer votre ame, la cenſure la perce juſqu'au vif. Je me garde bien d'autoriſer la ſatyre, &, pour flétrir les vices, de déshonorer la cenſure ; celle-ci eſt l'ouvrage de la raiſon éclairée; elle n'attachera l'invective au glaive, réformateur des abus, qu'autant que ce moyen ſera néceſſaire pour porter contre les vices, des coups plus utiles à la ſociété.

Quand Cicéron attaquoit Catilina & Marc-Antoine, quelle eſt l'oreille bleſſée des traits de ſa mâle éloquence? Quand Juvénal verſe ſur Néron le fiel le plus amer, ne croit-on pas entendre parler par ſa bouche la patrie & l'humanité? Ne ſe ſent-on pas ſoi-même ſoulevé contre ce monſtre, & prêt à joindre ſa voix à celle du cenſeur?

Mais s'agit-il d'intérêts particuliers & perſonnels, on ne peut voir dans la cenſure qu'une lâcheté repréhenſible. De même qu'on diſtingue, à ſa marche impoſante & hardie, l'inſurrection du peuple, des manœuvres criminelles d'une faction; on ne confondra pas la cenſure conduite par la raiſon du bien public, avec une diffamation odieuſe & puniſſable. La calomnie, on ne ſauroit trop le dire, pourſuit le citoyen pour l'accabler, la cenſure pour le corriger : l'une ſert le peuple ; l'autre, des paſſions atroces. Sous un gouvernement libre, les injures ne couleront jamais de la plume d'un écrivain, que le public ne lui en faſſe porter toute la honte. Ainſi, en épurant la morale publique, la cenſure doit éteindre la ſatyre ; & l'invective qui affronte l'infamie & ne prouva jamais une vérité, au lieu qu'elle peignit ſouvent les mœurs.

Ainſi s'eſt établi ce préjugé ſalutaire & légitime contre les écrits : offenſans que l'injure eſt ordinairement le plus fort argument de celui qui croit avoir tort. On ne ſe méprendra pas ſur mes intentions ; je proſcris toute cenſure qui ſervant des haines particulières, n'a pas pour objet le bien général de la république; je livre à toute la rigueur des lois, à l'exécration des races futures le vice déſorganiſateur, ennemi de l'ordre, qui entraîne le peuple à la barbarie, & le ramène par l'anarchie ſous le joug aviliſſant du deſpotiſme. Marchant au milieu des ruines dont nous ſommes environnés, que veut cet uſurpateur du beau nom d'ami du peuple? Qui a chargé ce furieux d'inſtruire, & de corriger le peuple le plus éclairé de la terre? La ſociété, qu'il veut anéantir? elle ne choiſit pas ſes défenſeurs parmi les conſeillers du crime. Il a, dit-on, exercé une utile ſurveillance? Ah dans les traits de lumière qui peuvent lui échapper, je crois voir, comme dans l'enfer de Milton, l'obſcurité viſible & plus affreuſe.

Citoyens, le courage du peuple a détruit la tyrannie: notre poſition n'aura pas changé, s'il ne triomphe de l'anarchie. La liberté n'eſt qu'un vain nom, on idolâtre ſon image, on n'embraſſe que ſon fantôme, lorſque le deſir de la domination, la ſoif du ſang dévorent les baſes de la félicité publique. La liberté n'eſt qu'un nom, lorſque des enthouſiaſtes, que je ne veux croire qu'égarés, veulent gouverner l'eſprit public, le diriger, le fléchir, au gré de quelques chefs d'opinion, lorſqu'il ne s'agit plus pour les Français que du culte de notre immortelle liberté & de ne reconnoître que l'étendard de l'opinion publique. La ſociété n'eſt plus qu'un état de guerre, un fléau de l'humanité, lorſque dans la confuſion & l'agitation de tous les élemens de notre bonheur, la calomnie paſſe pour du courage; qu'une intrigue ſcandaleuſe dont eût rougi le deſpotiſme lui même, ne ceſſe

d'obséder les Ministres, de les proner ou de les déprécier, suivant les places qu'elle en obtient, au risque de mettre le salut public en péril ; d'alimenter la haine, la vile cupidité & toutes les passions honteuses, d'irriter ces ames où toute étincelle peut allumer un incendie, où le soupçon se tourne en délire & le moindre mouvement en convulsion & en fureur.

Familiarisés enfin avec les grandes vertus républicaines, que la haine contre toute espèce de tyrannie soit calme & profonde, qu'elle ne s'exhale plus en vains éclats à la tribune . . . . Entourés de soupçons, recherchons une bonne fois à quelles marques certaines on peut reconnoître la fausseté & ce qui la distingue de la sincérité dont elle est une imitation plus ou moins adroite.

Fixons enfin leur place à ceux qui aviliſſent journellement la représentation nationale, en se disant orgueilleusement les sauveurs de la république. Hommes insensés, conjurés même, s'il est vrai qu'il y en ait, qui que vous soyez enfin, nous ne voulons point examiner votre but : a l'instant où l'anarchie rompant les foibles digues de l'opinion qui l'arrêtent encore, se déborderont, que deviendrez-vous ? ce que vous deviendrez ? en pouvez vous douter ? & votre imagination ne vous l'a-t elle pas mille fois présenté avec terreur ? Mais, citoyens, vous ne croirez jamais à de telles horreurs, sans des preuves proportionnées à la grandeur du délit. On peut croire aux cruautés réfléchies de Scylla, à la férocité ambitieuse de Marius, aux crimes de la politique sanguinaire de Richelieu, aux noirs artifices de Cromwel ; on peut croire à tous les monstres nés de l'ambition raisonnée du cœur humain : mais doit-on admettre ces monstres nés de l'absurdité & de la folie ? Et quand on suppose la conception d'un vaste projet, ne faut-il pas supposer aussi le sens commun à celui qui l'a formé ? Mais si ces crimes étoient vrais,

ſi ces monſtres exiſtoient : citoyens, je ne vous parle pas de la peine qu'ils méritent, je ne la connois pas. Pour faire avorter tous les projets, accordez-vous ſur ce point: un cri univerſel appelle de toutes parts une conſtitution, dans laquelle le ſouverain n'exerce pas un pouvoir illuſoire. Fixez-en les baſes... On vous parlera de difficultés, mépriſez les petites : un caractère qui peut effacer beaucoup de défauts de la conſtitution nouvelle, c'eſt la liberté qu'elle nous ménage de les corriger tous.

Rallions-nous donc, citoyens : ajoutons aux lois politiques, celles de l'éducation, les inſtitutions qui puiſſent faire de la vertu une grande paſſion publique, les fêtes nationales, & ſur-tout des récompenſes. Mais comme la marche du deſpotiſme ne ſauroit être trop préſente à l'eſprit des peuples qui veulent s'en garantir, qu'on ne ſauroit trop ſe prémunir contre le danger de confier une autorité auſſi illimitée que celle des opinions, à des corps, ou à des aſſociations particulières, je voudrois qu'il fût poſſible de donner toute la latitude poſſible à l'exercice de la cenſure.

On n'a pas oublié que les Ephores, chargés de maintenir la liberté du peuple, nommés annuellement par lui, uſurpèrent bientôt la puiſſance exécutrice dont ils n'auroient dû être que les modérateurs. Tout trembla devant ce nouveau pouvoir ; & le ſénat de Sparte, ſans influence, ne fut plus en effet qu'une cour de juſtice. L'hiſtoire de la cenſure à Rome n'eſt pas moins connue ; elle finit par être aſſociée à la dignité impériale.

Après tant d'exemples, la France ne ſe repoſera que ſur elle-même, du ſoin d'exercer l'autorité cenſoriale. Des tribunaux de cenſure s'éleveront donc bientôt dans nos départemens, avec des écoles & des ſociétés populaires, ouvertes à tous les citoyens. Ah ! qu'il ſe forme enfin ce jury national qui doit venger le peuple des attentats de ſes perfides amis. Alors aucune

ſociété ne deviendra le régulateur de toutes les autres ſociétés ; alors l'influence des villes ne l'emportera plus ſur l'eſprit de liberté & d'égalité, plus répandu dans les campagnes, *avec l'unité politique, la vie morale & le retour volontaire aux lois, aux mœurs ſimples, ſans leſquelles il ne ſauroit exiſter de république.*

PROJET DE DÉCRET.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura dans chaque municipalité centrale une aſſemblée de cenſeurs, organiſée d'après les formes qui ſeront établies par la conſtitution, pour les aſſemblées primaires.

II.

Tous les citoyens, ſans diſtinction d'âge, ſeront admis à ces conférences publiques.

III.

Pour parvenir à la connoiſſance exacte du nombre des citoyens, il ſera procédé à un nouveau recenſement général ; les liſtes ſeront imprimées & affichées.

IV.

Non-ſeulement les émigrés bannis par la loi, mais encore les abſens & tous les citoyens qui ont marqué une oppoſition formelle à la révolution, ſeront exclus des aſſemblées cenſoriales, juſqu'après l'acceptation libre de la conſtitution, & également exclus des aſſemblées primaires qui auront à délibérer ſur cette acceptation.

468

V.

Chaque année, dans les municipalités, il ſera diſtribué des prix d'encouragement à la pratique des ſentimens d'égalité, de liberté, d'indulgence, d'humanité & de courage.

V I.

Les comités d'inſtruction publique & de légiſlation préſenteront le complément de l'organiſation des aſſemblées de cenſure.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.